

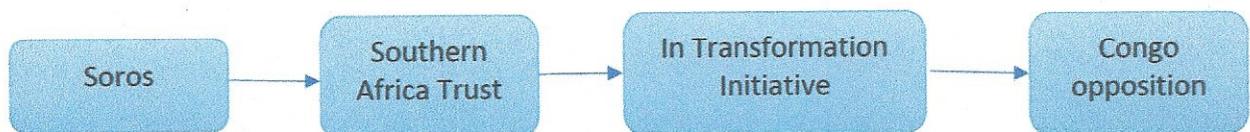
## In Transformation Initiative & Southern Africa Trust - Plainte - Afrique du Sud

### I. Introduction

1. La présente plainte a pour objet d'attirer l'attention sur le comportement de la In Transformation Initiative (ci-après : «ITI») et Southern Africa Trust (ci-après: «SAT»), les deux organisations non gouvernementales sud-africaines qui se livrent à des pratiques interdites tout au long de leurs opérations, telles que leur implication directe dans les élections de la République démocratique du Congo (ci-après: «RDC»).

2. On trouvera ci-dessous des éléments de preuve suggérant qu'ITI a sciemment facilité une conférence politique avec l'intention de manipuler les prochaines élections en RDC, en utilisant des fonds reçus indirectement de l'homme d'affaires George Soros (ci-après dénommé «Soros»), via son organisation philanthropique, la Open Society Foundations (ci-après: «OSF»).

3. En conclusion, ITI n'est donc qu'un simple véhicule entre les mains de Soros, à travers lequel il affirme son influence politique, ses intérêts personnels et effectue des transactions financières.



4. Entités concernées :

- a. In Transformation Initiative - une ONG basée à Pretoria qui se concentre sur les pourparlers de paix et la démocratie.

- b. Southern Africa Trust - ONG étroitement liée aux ONG liées à Soros, qui finance ITI.
- c. George Soros - milliardaire et philanthrope basé à New York.
- d. Open Society Foundations - ONG de Soros. Autres ONG gérées par Soros sont OSISA (Open Society Initiative for Southern Africa) et OSIWA (Open Society Initiative for West Africa).
- e. Mouvement civil - Mouvement de la société civile congolaise, aligné sur l'opposition.

## **II. L'objet de la plainte**

- 5. ITI est basé à Pretoria, en Afrique du Sud. Il a été créé en 2013 et se présente comme une organisation soutenant et conseillant les gouvernements, les organisations internationales et les individus dans le monde entier à la création de solutions pacifiques et durables, en s'appuyant sur l'expérience acquise au cours du processus de démocratisation en Afrique du Sud.<sup>1</sup>
- 6. L'organisation travaille de manière secrète, vu qu'elle n'est pas disponible sur les médias sociaux ; elle ne présente aucun rapport financier et son budget et ses financements ne sont pas divulgués ; il n'est pas clair s'elle est officiellement enregistrée en tant qu'ONG en Afrique du Sud ; elle a seulement 5 employés; elle ne semble pas avoir de bureau physique car l'adresse du siège social de l'ITI mène à un endroit désert.

---

<sup>1</sup> <http://www.intransformation.org.za/our-objectives/>



7. L'ITI a animé une conférence de l'opposition en RDC à Pretoria du 23 au 25 Octobre 2018. Au cours de la conférence, sept dirigeants de l'opposition ont décidé de désigner un candidat unique avant le 15 Novembre 2018 pour s'opposer au candidat du gouvernement aux élections du 23 Décembre. <sup>2</sup>
8. La SAT était l'entité principale chargée de financer la Conférence de Pretoria. SAT a directement transféré des fonds à ITI avec la demande d'utiliser ces fonds pour lancer

---

<sup>2</sup> <https://www.dailymaverick.co.za/article/2018-10-28-drc-opposition-parties-agree-to-back-a-common-presidentialcandidate/>

une activité qui unira l'opposition RDC. SAT a des liens multiples avec l'organisation liée à Soros, comme expliqué ci-dessous.

- a) SAT a été créée par Neville Gabriel, membre du conseil d'administration de la OSF ;
- b) Le PDG de SAT, Masego Madzwamuse, a auparavant exercé les fonctions de chef d'équipe dans OSISA ;
- c) Reginald Matchaba-Hove, ancien administrateur de la SAT, était président de OSISA ;  
etc.
- d) Les deux organisations ont également des liens fiscaux : OSF finance OXFAM et Trust Africa, deux organisations qui font des dons à la SAT. Un des membres du conseil de l'administration d'OSISA, Akwasi Aidoo, est également membre du conseil consultatif de Africa Philantropic Network, qui finance la SAT.

**9. L'ITI a organisé l'événement en réponse à une demande de la société civile de la RDC. À la suite de cette demande, ITI a contacté directement les candidats de l'opposition afin d'organiser la conférence,<sup>3</sup> sans impliquer le gouvernement sud-africain dans la préparation de l'événement.<sup>4</sup>**

### **III. Preuves à l'appui de la plainte**

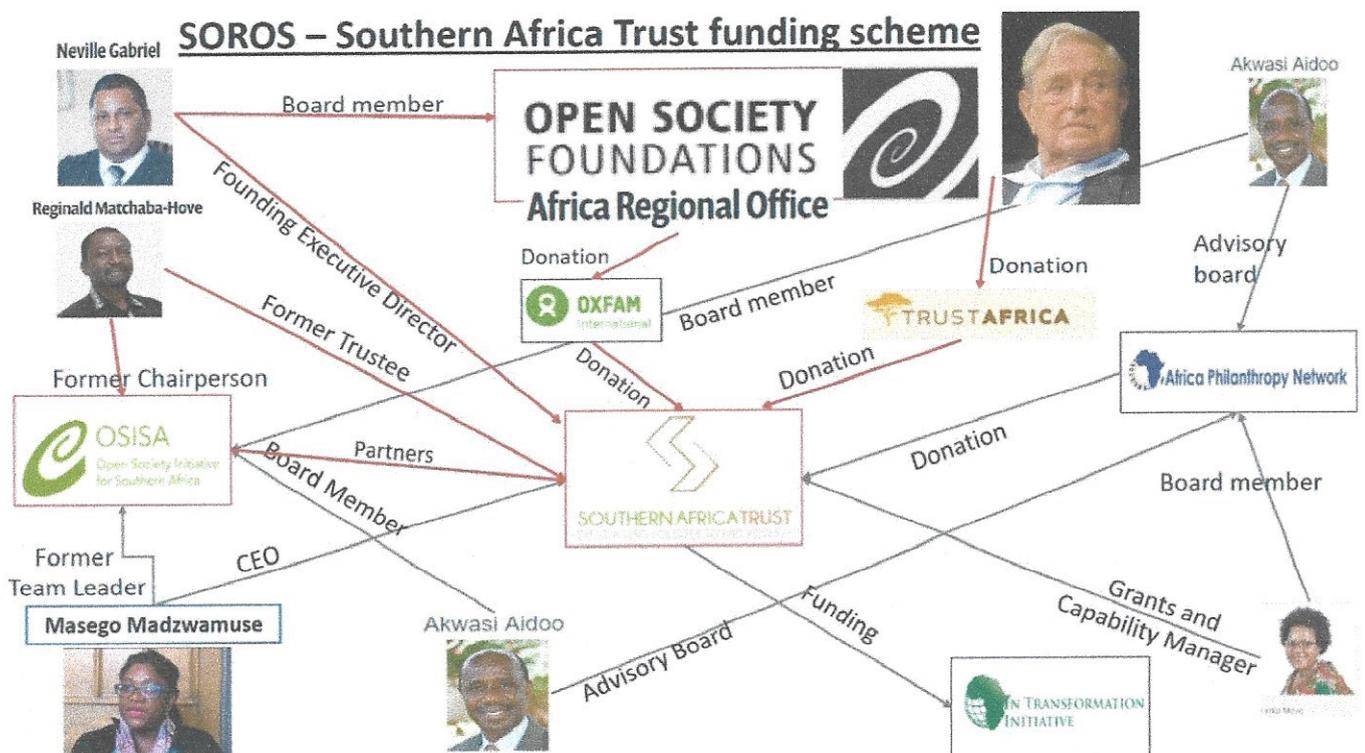
10. Un mouvement de la société civile congolaise a demandé à ITI d'intervenir et de réunir les représentants de l'opposition de la RDC.

---

<sup>3</sup> <http://blog.lesoir.be/colette-braeckman/>

<sup>4</sup> <https://mg.co.za/article/2018-11-02-00-roelf-meyer-tramps-on-sisulus-toes>

11. L'ITI a adopté la démarche de la société civile et a organisé une conférence à Pretoria en Octobre 2018.
12. ITI est une ONG et, en tant que telle, ne devrait pas participer à des activités politiques. Cependant, ITI a admis que son travail est politique. ITI n'a pas divulgué cette information au public.
13. ITI a précisé qu'ils prenaient cette initiative de la RDC avec la ferme intention d'intervenir dans l'avenir du pays et faire pression sur le gouvernement élu de la RDC.
14. Des informations complémentaires indiquent que ITI a reçu un financement privé de Soros, via OSF, afin d'organiser la conférence de Pretoria pour d'influencer les prochaines élections en RDC.
15. Soros a des liens avec le mouvement civil congolais, directement et indirectement via le OSF et ses initiatives: Open Society Initiative for Southern Africa (OSISA) et Open Society Initiative for Western Africa (OSIWA).



#### **IV. Conclusion**

16. ITI a participé à une activité politique.
17. L'ITI a délibérément influencé les prochaines élections en RDC.
18. ITI admet que son travail a un caractère politique.
19. ITI a l'intention d'utiliser leurs relations avec le gouvernement sud-africain pour mettre pression sur le gouvernement nouvellement élu de la RDC.
20. L'activité de l'ITI a été parrainée par la SAT.
21. SAT est une ONG appartenant au réseau de Soros et est parrainée par Soros.
22. Cette inconduite est commise intentionnellement et en pleine connaissance de la direction de l'organisation.
23. Sur la base de ce qui précède, ils existent des sérieuses préoccupations quant au fait que l'organisation se livre à des pratiques illégales, en utilisant des financements privés de Soros pour promouvoir les candidats politiques et les intérêts de Soros.
24. À la lumière de ce qui précède, nous estimons que les activités supposées d'ITI et de la SAT doivent faire l'objet d'une enquête urgente afin de protéger l'intégrité des ONG opérant en Afrique du Sud et de mettre fin à la tromperie du gouvernement de l'Afrique du Sud et de ses citoyens.

Daté : 17 Décembre, 2018